



## attente entre le moment du mariage avec une étrangère et un visa (vie privée et familiale)

Par **jeanmie819**, le **02/12/2024** à **00:04**

je me suis marié légalement avec une Thaïlandaise qui avait un visa court séjour.

j'ai demandé un RDV à la préfecture pour obtenir un visa (vie privée et familiale) dans les temps impartis. Malgré deux demandes, celle-ci ne m'a pas répondu.

Depuis, j'ai appris qu'il fallait la preuve que nous vivions ensemble depuis au moins six mois.

est-ce qu'il faut que je redemande un visa à ce moment là ?

merci pour votre réponse.

Par **youris**, le **02/12/2024** à **10:23**

bonjour,

voir ce lien :

[carte VPF conjoint de français](#)

salutations

Par **jeanmie819**, le **02/12/2024** à **12:06**

Merci, mais cela ne correspond pas à ma demande.

(le fait qu'il faut attendre six mois de vie commune, mais aussi que la préfecture, malgré mes deux demandes de RDV ne m'a pas répondu.